

Communiqué de presse – Bobigny, le 4 mars 2021

## **Le Département de la Seine-Saint-Denis vote un Plan de rebond 2 pour accompagner les acteurs du territoire face à la crise, et déploie des aides à destination des jeunes**

**Alors que la crise sanitaire se poursuit, et avec elle les effets de la crise économique et sociale, le Département de la Seine-Saint-Denis a voté ce jeudi 4 mars son deuxième Plan de rebond solidaire et écologique. Doté de 13 millions d’euros, ce plan permettra de prolonger et d’amplifier le soutien déjà apporté aux secteurs clés du territoire ainsi qu’aux habitant.e.s les plus fragilisé.e.s, en particulier les plus jeunes, grand.e.s oublié.e.s des politiques du Gouvernement.**

Le Département de la Seine-Saint-Denis a voté le 8 juillet 2020 un Plan de rebond solidaire et écologique exceptionnel de 55 millions d’euros afin de limiter les effets de la crise et de participer à la relance du territoire en soutenant notamment des projets d’avenir. Ce Plan a par exemple permis de mener des actions de lutte contre la fracture numérique, pour la prévention des impayés de loyers, de verser des aides pour les auto-entrepreneur.euse.s, des primes pour le secteur médico-social, ou encore de verser plus de 10 millions d’euros d’aides directes à plus de 250 structures de la Seine-Saint-Denis agissant dans les domaines des solidarités, de la santé, de la culture, du sport, de l’économie sociale et solidaire, de la transition numérique et écologique et de l’éducation.

Quasiment un an après le début de la crise, et alors que celle-ci dure et s’approfondit, le Département de la Seine-Saint-Denis a souhaité prolonger et amplifier ce soutien, au travers d’un **deuxième plan de rebond doté de 13 millions d’euros.**

### **3 millions d’euros supplémentaires pour les jeunes**

Si ce deuxième plan de rebond poursuivra l’aide aux secteurs clés identifiés, tant pour faire face aux effets actuels de la crise que pour s’adapter aux enjeux d’avenir, le choix a été fait de rajouter un volet dédié aux jeunes. Il s’agit en effet de répondre à la précarisation croissante de cette partie de la population, alors que plus d’un tiers des habitant.e.s de la Seine-Saint-Denis a moins de 25 ans, et qu’un jeune de moins de 25 ans sur cinq vit sous la seuil de pauvreté en France.

3 millions d'euros de ce deuxième plan de rebond sont ainsi consacrés à des actions d'aides spécifiquement à destination des jeunes :

- **1 million d'euros pour le Fonds d'aide aux jeunes**, multiplié par 5 pour l'année 2021. Ce fonds social déjà existant, et abondé par le Département, est utilisé par les missions locales dans le cadre d'aide d'urgence en matière notamment d'hébergement, d'alimentation ou d'hygiène. La contribution supplémentaire exceptionnelle du Département permettra d'élargir les critères d'accès à ces aides et de relever les plafonds ;
- **Soutien majoré aux associations** du territoire proposant des actions spécifiques d'aides d'urgences type aide alimentaire à destination des jeunes ;
- **Aide à l'insertion avec 300 contrats d'apprentissage** qui seront proposés en 2021 aux étudiant.e.s de la Seine-Saint-Denis au sein des services départementaux ou au sein des structures partenaires du Département ;
- **100 CDD de 3 mois** proposés aux étudiant.e.s du territoire pour venir renforcer les services départementaux notamment sur les fonctions d'accueil des usager.e.s **puis à nouveau 100 CDD de 3 mois** aux étudiant.e.s du territoire dans le cadre du bel été solidaire 2021 ;
- **1000 places chez les opérateurs de colonies de vacances co-financées par l'Etat et le Département** pour permettre le départ en vacances cet été des enfants identifiés par les services sociaux du Département
- **Soutien au projet de préfiguration d'un BAPU** (Bureau d'Aide Psychologique Universitaire) porté par la Fondation Santé des Etudiants de France, et alors qu'aucune structure n'existe aujourd'hui en Seine-Saint-Denis pour le soutien à la santé mentale des 60 000 étudiant.e.s du territoire.

**Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis se rendra vendredi 5 mars 2021 à 11h30 au sein de l'association Young Charity (8/10 rue Méchin à L'Île-Saint-Denis) qui effectue des distributions alimentaires à destination des étudiant.e.s par des étudiant.e.s bénévoles au sein des CROUS de la Seine-Saint-Denis dans la perspective de leur apporter un soutien financier.**

*« Alors que la crise et ses conséquences économiques et sociales perdurent, nous avons souhaité de nouveau répondre à l'urgence de la situation mais aussi soutenir la résilience de la Seine-Saint-Denis par la mise en place de ce deuxième Plan de rebond solidaire et écologique. Dans un département jeune et populaire comme la Seine-Saint-Denis, il nous semblait essentiel de soutenir les jeunes dont la situation s'est fortement dégradée, et pour lesquels les mesures gouvernementales sont insuffisantes. Au-delà de l'urgence, j'appelle encore une fois le Gouvernement à agir structurellement contre la précarité des plus jeunes et pour l'insertion en élargissant le RSA aux moins de 25 ans. »*

**Stéphane TROUSSEL**, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

**Contact presse**

**Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis**

Grégoire Larrieu – [glarrieu@seinesaintdenis.fr](mailto:glarrieu@seinesaintdenis.fr) – 06 35 84 13 82